



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

info@sud-ep.ch
www.sud-ep.ch

www.facebook.com/SUD.ep.ch
twitter.com/SUD_EP
sud-ep.tumblr.com

#18DEC
MANIF
ST-FRANCOIS
17H30

VIVRE ET ETUDIER SANS GALERE, DES **BOURSES** POUR LE FAIRE!



EN SUISSE ENTRE 1990 ET 2010:*

**PLUS DE RICHESSE, PLUS DE JEUNES EN FORMATION,
MOINS DE BOURSES ET DE BOURSIERS/ERES**

MONTANT ALLOUE AUX BOURSES:	- 8%
BOURSIERS/ERES (NOMBRE):	- 6%
JEUNES EN FORMATION (NOMBRE):	+ 34%
PIB ET COUT DE LA VIE:	+ 32%



VD: ATTAQUE SUR LES DROITS ACQUIS!

**FIN DES BOURSES D'INDEPENDANT-E
BAISSE DE 36% DU FORFAIT REPAS
PERMIS F ET N EJECTE-E-S**



**VALAIS : COUPE DE 3,5 MILLIONS
PREVUE DANS LE BUDGET DES BOURSES!**



Le Conseil d'Etat vaudois a présenté début novembre son nouveau projet de loi pour les bourses d'études et d'apprentissage. Salué par le Centre patronal lors de la consultation, il ne correspond pas vraiment aux besoins des jeunes en formation.

Cette loi découle d'un crapuleux concordat qui vise à harmoniser vers le bas les normes et les bourses entre les cantons. Vaud l'a ratifié en 2011.

Ce projet consiste à financer de nouvelles prestations en s'attaquant aux droits acquis et en restreignant l'accès aux bourses. On prend à des pauvres pour donner à d'autres pauvres et on rend finalement chacun-e plus pauvre qu'avant.

*Dernière statistique connue, OFS

(suite en page 2)



ON DONNE À DES PAUVRES...

Certes, il y a des améliorations. Par exemple, le droit à une bourse lors d'une formation à temps partiel ou en cas de mobilité. La sinuosité des parcours de formation sera mieux reconnue tout comme la charge fiscale des familles à bas revenu et les effets de seuil pour le calcul des bourses. Les cellules familiales séparées aussi. C'est bien.

... DEPUIS LA POCHE D'AUTRES PAUVRES

Mais ce n'est pas gratuit, rappelle la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. C'est la crise, chante en coeur le parlement. Il ne faudrait surtout pas aller chercher l'argent dans les niches et autres avantages fiscaux concédés aux classes privilégiées. L'argent des riches est sacré. Il est beaucoup plus simple de le prendre dans la poche des pauvres.

ATTAQUES DÉCISIVES

Le dispositif contient des attaques très fortes, décisives. En préambule, mesure bien mesquine, les étudiant-e-s étrangers/ères permis F ou N se voient désormais interdire cette prestation.

LA FIN DE L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

L'accès aux bourses d'indépendant-e sera très fortement restreint. Ce statut qui existe depuis 1997 était le seul dispositif qui reconnaissait un peu la situation réelle de beaucoup de jeunes en formation : le fait d'être autonome vis-à-vis de leurs parents. Il permettait d'accéder à des aides couvrant véritablement les

besoins. Pour cela, il fallait prouver avoir travaillé en continu avant les études durant 12 mois (pour les plus de 25 ans) ou 18 mois (- de 25 ans).

Dorénavant, pour y avoir accès, il faudra

avoir fini une formation professionnelle (p. ex CFC), puis avoir travaillé 2 ans et ce dans le canton de Vaud. Autre possibilité, avoir travaillé 6 ans de suite, dont deux dans le canton. Sans compter que les moins de 25 ans n'y auront plus que partiellement droit!

Le canton entend économiser 3,3 millions sur ces gens-là. Cette dégradation des conditions de vie et cette restriction de l'accès aux études est inacceptable. Ces personnes effectivement indépendantes seront contraintes d'arrêter leurs études ou de travailler à côté. Dans les situations extrêmes, elles ne pourront même pas aller à l'aide sociale, puisque les jeunes en formation, allez savoir pourquoi, n'y ont pas droit.

BAISSE DES FORFAITS REPAS

Deuxième gros poste d'économie (4,5 millions) : les frais de repas. Sous des prétextes fallacieux, la Conseillère d'Etat tente de sucrer une partie des frais de repas pris à l'extérieur. En passant de 11 fr à 7 fr le forfait journalier. Ce n'est pas la première fois qu'elle essaie.

DURÉE LIMITÉE

Ce projet de loi introduit une durée maximale de perception des bourses de 11 ans et ce dès le gymnase, l'OPTI ou l'apprentissage. Beaucoup d'entre nous ont des parcours atypiques. Souvent, ce sont les plus précaires. Cette limite touchera certes peu de gens, mais peut-être celles et ceux qui auront le plus besoin de bourses.

Plus grave encore, la durée maximale de perception des bourses sera limitée relativement à la durée de la formation entreprise. Par exemple, pour le Bachelor. Ce dernier est à faire entre 3 et 5 ans, nous dit-on. Or le canton donnera une bourse pour 4 ans maximum. La 5^{ème} année ce sera un prêt!

Ces mesures sont moins justes qu'il n'y paraît car elles restreignent, voire excluent, la possibilité du dysfonctionnement, de l'erreur, de l'hésitation. Se former c'est aussi avoir le temps et non pas simplement être une machine à succès en *lean production*.

AIDE PAR FORFAIT

Dorénavant, le canton entend calculer les aides par forfait. Déjà introduite dans d'autres sphères de la politique sociale (comme le RI), cette méthode pose de gros problèmes. Pensons aux frais médicaux qui peuvent être très fluctuants ou aux loyers trop chers. Le forfait plafonne les aides et les rend, dans certaines situations, insuffisantes. Pour l'instant le gouvernement n'a pas publié le barème qu'il prévoit. Nous exigerons qu'il le fasse.

D'autres problèmes sont à noter. En vrac : l'échange de données automatiques entre les services de l'Etat, très utile pour contrôler et discipliner, la possibilité d'exiger que les parents paient pour une formation d'un-e plus de 25 ans, la prise en considération toujours aussi partielle d'un logement indépendant des parents, en contradiction totale avec la réalité (~60% des étudiant-e-s sont parti-e-s du logement familial), la dégradation du mode de répartition du solde familial disponible, ou encore, le grand risque de lenteur administrative introduit par le "guichet unique" du social.

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

Le pouvoir d'achat des jeunes en formation est en baisse, et les bourses d'étude aussi. Face à l'augmentation du coût de la vie et au

très fort accroissement du nombre de jeunes en formation, le budget des bourses reste invariable. La Suisse se situe au niveau du Portugal, soit dernier pays européen, dans l'aide aux étudiant-e-s. La répartition des richesses vers les jeunes, que nous participons à créer, est en baisse constante. Cela fait de la précarisation dont les formes les plus extrêmes, comme la prostitution, sont plus courantes qu'on ne le croit.

Les étudiant-e-s à 77% travaillent à côté de leurs études. Tout le monde le sait, et le gouvernement l'avoue lui-même : le taux d'échec aux examens est déterminé par cette réalité. Car les études sont prévues comme des temps pleins. Depuis Bologne c'est explicite : 40 heures par semaine. C'est un travail. Et ce sont nos conditions de travail qui sont attaquées, accroissant ainsi la sélection qui irrigue tout le système scolaire.

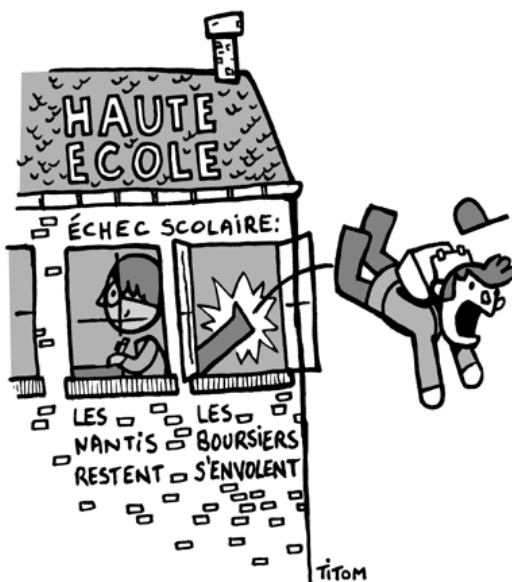
LES VRAIS BESOINS

Nous avons besoin d'une amélioration très forte des aides aux étudiant-e-s. Notamment des bourses. Ces dernières doivent être très largement accessibles, permettant d'accéder à l'autonomie matérielle, à l'indépendance, à la possibilité de construire sa vie librement.

Les bourses doivent être un dispositif permettant de mener à bien une formation dans de bonnes conditions de travail. Etudier ne se limite pas à la simple acquisition de savoir, permettant de travailler à côté. Il faut penser le travail d'étude dans son ensemble et dans toute sa complexité.

Les bourses doivent permettre d'ouvrir véritablement l'accès aux études aux classes populaires toujours autant écartées des études supérieures.

La subsidiarité des bourses par rapport à la famille doit être combattue. Elle ne correspond plus à la réalité. Les jeunes en formation



doivent de plus en plus s'autonomiser. Ils le veulent aussi. Il faut leur permettre et atténuer la pression beaucoup trop forte sur les familles.

Enfin, les bourses d'études doivent être accessible aux formations continues et post-masters. Pour une société qui prétend imposer à toutes/tous le devoir de se former tout au long de la vie, c'est le minimum.

MOBILISONS-NOUS!

Notre syndicat a décidé de se mobiliser sur ce projet de loi. Non seulement contre les dégradations prévues mais aussi pour exiger des améliorations dont la nécessité est criante.

On ne change pas de loi tous les ans, et ce projet nous révèle le trend général qu'a pris le Conseil d'Etat vaudois pour les prochaines années. Sans compter que ce projet risque de se dégrader encore. L'ingéniosité anti-sociale de la droite aura sûrement l'occasion de nous éblouir. Les attaques dans les autres cantons montrent le chemin.

UN CADRE UNITAIRE ET UNE MANIFESTATION

Face à la volonté du Conseil d'Etat de faire adopter cette loi très vite (max. au printemps 2014), il est nécessaire de nous mobiliser toutes et tous.

SUD Étudiant-e-s et Précaires a initié la construction d'un front unitaire des différentes organisations et associations à Lausanne. Dans un cadre revendicatif commun, ce comité appelle à la mobilisation contre les mesures d'austérité. Une manifestation est prévue le #18DECembre à 17 h 30 à St-François, Lausanne.

**Gymnasien-ne-s,
apprenti-e-s,
étudiant-e-s,
familles,
toutes et tous :**

MOBILISONS-NOUS!



TESSIN: AUGMENTATION DE 17% DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE POUR LE CALCUL. BOURSES DE MOINS DE 1500.- SUPPRIMEES.



GENEVE: 2012-13: 3 MILLIONS D'ECONOMIE! PLAFONNEMENT DES AIDES PAR LES FORFAITS.



LUCERNE: PRIVATISATION PARTIELLE DU SYSTEME DES BOURSES D'ETUDES ET AUTRES RESTRICTIONS

#18DEC : NOS REVENDICATIONS!

1. Revenu minimum de 2000.-/mois pour toutes et tous les jeunes indépendant-e-s et en formation
2. Indexation automatique des bourses au coût de la vie et au nombre de jeunes en formation
3. Garantie des droits acquis!
4. Prise en compte des coûts de vie réels et non par forfait pour le calcul de la bourse
5. Assurance maladie sans franchise ni quote-part et accès aux subsides pleins
6. Droit reconnu à l'autonomie matérielle dès 18 ans.
7. Traitement rapide et juste des demandes de bourses
Engagement de personnel pour le faire.
8. Non à la coupe de 3,5 millions dans le budget des bourses dans le canton du Valais ! Et en général aux politiques d'austérité dans tous les cantons.

SYNDIQUE-TOI!

MODE DE COTISATION: 1X60.- 4X15.- 12X5.-

MADAME MONSIEUR

NOM: PRENOM:

ADRESSE: NPA/LOCALITE:

E-MAIL: TELEPHONE:

DATE DE NAISSANCE:/...../.....

LIEU D'ETUDE: FILIERE:

LIEU DE TRAVAIL: EMPLOI:

DATE: SIGNATURE:

À remplir sur www.sud-ep.ch, ou à renvoyer à SUD Étudiant-e-s et Précaires, Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne